

Séance d'information pour la COP15 de la CMS*
Campo Grande, Brésil
23-29 mars 2026



Contacts de la délégation :

Karen Wood, directrice principale, Politique mondiale (kwood@panthera.org)

WhatsApp : +1 978-857-5389

Allison Devlin, directrice du programme Jaguar (adevlin@panthera.org)

Ronaldo Morato, directeur, Panthera Brésil (rmorato@panthera.org)

Fernando Tortato, coordinateur du programme Panthera Brésil (ftortato@panthera.org)

Clémence Tranchand, conseillère juridique, Panthera France (ctranchand@panthera.org)

À propos de Panthera

Fondée en 2006, Panthera œuvre à la création d'un monde où les félins sauvages prospèrent dans des paysages sains, naturels et aménagés qui favorisent le bien-être des populations et la biodiversité. Grâce à une recherche scientifique de pointe, à des programmes stratégiques de



rétablissement des espèces, à la restauration des habitats et à la collaboration avec les communautés et nos partenaires, nous protégeons les 40 espèces de félins sauvages du monde et contribuons à assurer un avenir pour nous tous.

Panthera à la COP15 de la CMS

Panthera travaille avec les Parties à la CMS du monde entier en tant que partenaires pour la conservation des félins sauvages. Nous combinons science, technologie et actions de conservation sur le terrain pour développer des approches collaboratives et fondées sur des données probantes qui profitent aux félins sauvages et aux populations, afin que les uns et les autres puissent prospérer.

Les félins sauvages sont des espèces à large aire de répartition qui traversent régulièrement les frontières nationales à la recherche de partenaires, de proies et d'un habitat propice à l'élevage de leurs petits, ce qui les place clairement dans la définition de « migrants » donnée par la CMS. Cinq des sept espèces de grands félins figurent actuellement aux annexes I et/ou II de la CMS, et deux espèces de petits félins — le lynx eurasiatique et le chat de Pallas — ont été ajoutées à l'annexe II en 2023. La coopération intergouvernementale est essentielle à la protection des espèces de félins inscrites à la CMS et de leurs habitats. Panthera et ses partenaires travaillent dans des zones transfrontalières en Afrique, en Asie, en Més-Amérique et en Amérique du Sud qui constituent des modèles de coopération, d'autonomisation des communautés et d'impact sur la conservation. Nous pensons que ces collaborations deviendront encore plus importantes pour les félins à mesure que l'urbanisation, la perte et la fragmentation des habitats ainsi que le changement climatique affectent leurs schémas de déplacement et, dans le meilleur des cas, à mesure que les populations se rétablissent et que leurs aires de répartition s'étendent.

Recommandations et commentaires par document

Nous vous proposons ces commentaires afin de vous aider à examiner les documents spécifiques aux félins et les documents transversaux pertinents avant la COP15, et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou discussion.

Questions relatives à la conservation des espèces terrestres

[27.1 Initiative conjointe CITES-CMS sur les carnivores africains](#)

SOUTENIR l'adoption des projets de décision et la suppression des décisions 14.161 à 14.166

Panthera félicite les États de l'aire de répartition des carnivores africains pour les progrès qu'ils ont accomplis dans la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de l'Initiative conjointe CITES-CMS sur les carnivores africains. Le programme de travail 2021-2025 de l'ACI était très complet et ambitieux pour un plan quinquennal. Nous soutenons l'élaboration par les États de l'aire de répartition d'une version actualisée tenant compte des dernières évaluations des Listes rouge et verte pour les lions et les léopards, auxquelles Panthera a largement contribué en collaboration avec nos collègues gouvernementaux.



Le défi consistant à faire travailler en synergie plus de 30 pays pour la conservation des carnivores africains est colossal, mais d'une importance vitale. Les guépards, les lions et les léopards continuent de décliner à travers l'Afrique, confrontés à toute une série de menaces complexes et interdépendantes. Panthera travaille avec plus d'une douzaine d'États de l'aire de répartition en Afrique australe, orientale, occidentale et centrale pour atténuer ces menaces conformément aux priorités nationales. Nous nous engageons à faciliter la coopération entre toutes les parties prenantes afin de catalyser un financement durable, de promouvoir le partage des connaissances, de garantir une utilisation efficace des ressources et de suivre et maximiser l'impact sur le terrain des activités de l'ACI. Nous attendons avec impatience que le Zimbabwe organise la 3^e réunion des États de l'aire de répartition de l'ACI plus tard cette année, qui constituera un forum essentiel pour évaluer et renforcer ce partenariat unique.

27.4 Jaguar

SOUTIEN, avec des révisions, à l'adoption des projets d'amendements à la résolution 14.14 et des projets de décision

Panthera salue le travail considérable entrepris depuis la COP14 pour faire progresser une approche à l'échelle de l'aire de répartition en faveur de la conservation du jaguar et félicite les États de l'aire de répartition pour l'adoption historique du nouveau Plan d'action régional et de sa vision pour 2050. Le Plan d'action régional intègre les objectifs de la Feuille de route Jaguar 2030 et s'appuie sur les efforts déployés par les États de l'aire de répartition depuis 2019 pour préserver les paysages prioritaires pour le jaguar sur l'ensemble de son aire de répartition.

Les partenaires du Comité de coordination de la Feuille de route Jaguar 2030 sont prêts à soutenir les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre du Plan d'action régional, comme indiqué dans la résolution amendée, et se réjouissent de s'engager dans les prochaines étapes cruciales concernant le développement de la plateforme intergouvernementale et d'un système de surveillance à long terme des abattages illégaux de jaguars.

Nous soutenons le projet d'amendements à la résolution 14.14 avec les révisions suivantes à examiner (les révisions suggérées sont indiquées en **gras** afin de les distinguer du projet d'amendements existant):

The Conference of the Parties of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals

4. Agrees to implement actions ~~that the objective of the Initiative consists of~~ to maintaining the integrity of large, medium and ~~mid-sized~~ small jaguar populations throughout their range ~~along its distribution and connectivity between them each other and between transboundary populations, taking into account considering the needs of and livelihoods means of support to~~ of **Indigenous Peoples** and local communities that coexisting with the jaguar;

5ter. Notes the importance of moving forward quickly with priority actions for jaguar conservation related to the CMS mandate, such as habitat conservation and restoration, ecological connectivity, addressing interactions and promoting coexistence between humans and wildlife, given that the greatest threats to jaguar conservation are the destruction and fragmentation of its habitat, and advancing tools and techniques to monitor and measure such actions;

6 c) defining the current distribution, ~~based on per the~~ available knowledge about ~~on the~~ species according to ~~per state of~~ its geographical range, ~~with prioritizing ation of~~ significant important transboundary ~~transborder~~ areas, connectivity corridors, and a core areas for the preservation of the species in order to promote all other management measures to be developed;

6 f) ~~promote-ing~~ coexistence between jaguars, Indigenous Peoples and local communities through efforts for changing behaviors, and the adoption of productive practices and livelihoods that benefit people and jaguars ~~respect the jaguar-friendly means of support—~~ especially in priority areas ~~zones~~ for connectivity and for ~~the~~ reducing ~~tion of~~ hunting and ~~trafficking~~;

6 h) ~~improve-ing~~ increase education and awareness of and access to the benefits of living with jaguars among Indigenous Peoples and local communities ~~of indigenous people, local communities and the general public about overall population~~ while reducing the costs;

6 o) take into consideration the cultural and land-use perspectives of Indigenous Peoples and local communities that are compatible with species and habitat conservation actions, and proactively engage with them ~~into~~ developing jaguar conservation initiatives (at local, national and regional levels) under the principles of Free, Prior and Informed Consent (FPIC);

Questions transversales

28.1 Prélèvement illégal et non durable d'espèces migratrices

SOUTENIR l'adoption des amendements à la résolution 11.31 (Rev.COP14) et des projets de décision

Panthera soutient l'adoption des amendements à la résolution 11.31 (Rev.COP14) et des projets de décision.

Nous saluons les efforts déployés par le groupe de travail pour renforcer cette résolution et formuler des recommandations concrètes visant à lutter contre la menace que représente le prélèvement illégal et non durable aux niveaux national et transfrontalier. Une étude de 2025 menée par Lindsey et al. montre que le braconnage ciblé des lions d'Afrique pour leurs parties du corps, destiné à approvisionner les marchés nationaux, intra-africains et asiatiques, est de plus en plus répandu et représente un défi croissant pour la conservation et la résilience des

lions, en particulier lorsqu'il s'ajoute à d'autres formes de mortalité, tant naturelles qu'induites par l'homme.

Une étude panafricaine sur les usages culturels des parties du corps des carnivores (Williams V et al., 2025) a révélé que le prélèvement d'espèces de l'annexe I, telles que les lions et les léopards, à des fins traditionnelles est probablement sous-estimé, sous-déclaré et sous-évalué dans les évaluations des risques pour ces espèces. Nous constatons que les différentes formes de prélèvement, tant légales qu'illégales, sont souvent cloisonnées et ne s'éclairent pas mutuellement pour déterminer quel niveau de prélèvement est durable. Nous soutenons fermement la recommandation de l'analyse préliminaire visant à promouvoir la cohérence des politiques et la coordination interinstitutionnelle, ainsi qu'à harmoniser les mesures législatives relevant de la CMS avec les obligations et objectifs connexes prévus par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) liés à la biodiversité. Nous saluons la mise en place de l'Initiative mondiale en tant que réponse coordonnée pour faire face à la menace que représentent les prélèvements illégaux et non durables pour les félins sauvages et leurs proies.

28.2 Connectivité écologique

SOUTENIR l'adoption des amendements à la résolution 14.16 (Rev.COP15) et des projets de décision

Panthera soutient l'adoption des amendements à la résolution 14.16 (Rev.COP15) et des projets de décision, et se réjouit d'avoir fait partie du groupe de travail. La connectivité écologique est au cœur des stratégies de Panthera pour de nombreuses espèces de félins sauvages.

Les jaguars, peut-être plus que n'importe quel autre grand félin, sont encore largement reliés par des corridors fonctionnels à travers leur immense aire de répartition, du nord du Mexique au nord de l'Argentine. Cependant, des évaluations récentes et en cours, qui montrent la fragilité de certains liens clés du corridor du jaguar, soulignent le besoin urgent d'adopter les approches proactives et innovantes préconisées par cette résolution (ainsi que par la résolution 14.14 et le projet de décision 15CC d) sur le jaguar). La préservation de la connectivité écologique dans les habitats du jaguar est un objectif central d'un nouveau projet que Panthera, des ONG locales et des groupes autochtones mènent au Brésil, en Guyane française, en Guyane et au Suriname, avec le financement du gouvernement français. Le projet « Forêts, jaguars et peuples du Bouclier guyanais » permettra d'identifier, de créer et de préserver des corridors de connectivité écologique en tant que mesures de conservation efficaces alternatives (OECM) qui contribueront à atteindre les objectifs 30x30 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) dans le Bouclier guyanais.

La connectivité écologique est également au cœur de la stratégie de Panthera pour les lions d'Afrique australe et orientale, où une connectivité substantielle subsiste. Nous saluons les références aux zones de conservation transfrontalières (TFCAs) aux paragraphes 18 et 19, qui reconnaissent la valeur de tels accords pour renforcer la coopération transfrontalière et la cohérence des politiques afin de maintenir la connectivité dans les vastes paysages des félins africains, notamment KAZA, LOZMAP et GLTFCAs, où Panthera est engagée.



30.2.1 Proposition d'inscription de la population de guépards du Zimbabwe aux annexes I et II **SOUTIEN** à l'inscription de la population de guépards du Zimbabwe aux annexes I et II

Panthera soutient la proposition visant à inscrire la population de guépards du Zimbabwe aux annexes I et II. Nous soulignons que le guépard fait partie des espèces prioritaires du projet « Hwange Citizen Science », soutenu par Panthera. Ce projet apporte son soutien aux acteurs de l'écotourisme au sein et aux alentours du parc national de Hwange et contribue au suivi essentiel et continu de la population de guépards au Zimbabwe. Panthera se tient prête à fournir des données d'enquête et un soutien technique pour renforcer les efforts de surveillance de la population au Zimbabwe si cela lui est demandé.

Nous souscrivons à la conclusion du groupe de travail intersessions encourageant les États de l'aire de répartition de la population de guépards d'Afrique australe à s'attaquer aux problèmes de connectivité transfrontalière ainsi que de prélèvement et de commerce illicites de guépards par le biais d'une coopération dans le cadre de l'Initiative conjointe CITES-CMS pour les carnivores africains (ACI).

31.3.3 Proposition d'une action concertée pour le lynx eurasiens (Lynx lynx) **SOUTIEN** à la proposition d'action concertée

Panthera soutient cette proposition d'action concertée visant à poursuivre les progrès réalisés depuis la COP14 en matière d'évaluation et de planification pour le rétablissement et la conservation des quatre sous-espèces du lynx eurasiens () du sud. Nous recommandons que les réintroductions et autres translocations à des fins de conservation prévues dans les stratégies et plans en cours d'élaboration soient menées en consultation avec le Groupe de spécialistes de la translocation pour la conservation de la CSE de l'UICN.

Événements parallèles

Panthera co-organise et/ou intervient lors de plusieurs événements parallèles à la COP15 :

24 mars, de 11 h 20 à 12 h 10, salle Campo Grande, Zone Bleue

Table ronde : Financement durable pour le Pantanal

Le Pantanal en mouvement : science, gouvernance et financement pour la conservation des espèces migratrices

Organisé par The Pew Charitable Trusts

24 mars, de 12 h 45 à 13 h 30, salle 3

De l'action locale à l'impact régional : stratégies pour la mise en œuvre d'un plan à l'échelle de l'aire de répartition pour la conservation du paysage du jaguar

Co-organisé par le Comité Jaguar 2030 et l'ICMBio, gouvernement du Brésil

24 mars, de 18 h 15 à 19 h, salle 3

Un continent, un jaguar : établir une connectivité transfrontalière à travers l'Amérique du Sud



Co-organisé par l'OFB (France), Panthera et WWF Bolivie

26 mars, de 12 h 45 à 13 h 30, salle 3

Act Green : un nouveau cadre pour surveiller et évaluer de manière dynamique l'habitat des espèces et les possibilités de restauration

Co-organisé par la WCS avec Panthera et le WWF

#

* Traduit par DeepL (<https://www.deepl.com>)